

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'UTILISATION AUX SERVICES DE TIERS ET OFFRES DE DONNÉES SUR
LA PLATEFORME WALLeSMART**

Version 1

1.	<i>Préambule</i>	3
2.	<i>Définitions</i>	3
3.	<i>Champ d'application</i>	3
4.	<i>Conditions d'accès à la Plateforme, au Service d'intermédiation de données, d'hébergement d'applications et données afférentes</i>	3
5.	<i>Services prestés par WALLeSmart dans le contexte des Services de Tiers et d'Offres de données</i>	4
5.1.	Description générale des Services destinés aux Entités	4
5.2.	Spécificités de certains Services	4
5.2.1.	Référencement des Offres de Services de Tiers et des Offres de Données	4
5.2.2.	Service d'hébergement	4
5.2.3.	Niveau de service (SLA)	6
5.2.4.	Crédits de service	6
5.2.5.	Support technique	7
6.	<i>Protection des données – Obligations de WALLeSmart en tant que Sous-traitant</i>	7
6.1.1.	Contexte	7
6.1.2.	Objet de la sous-traitance	7
6.1.3.	Obligations de WALLeSmart en qualité de sous-traitant	8
(a)	Respect des instructions du Responsable de Traitement	8
(b)	Assistance au Responsable de Traitement	8
(c)	Obligations en cas de violations de données	8
6.1.4.	Mesures techniques et organisationnelles	8
6.1.5.	Recours à un sous-traitant ultérieur	9
6.1.6.	Transfert international de données	9
6.1.7.	Sort des Données associées à un Compte Utilisateur en cas de résiliation d'un Compte	10
7.	<i>Obligations et responsabilités des Entités</i>	10
7.1.	Obligations générales	10
7.2.	Opérationnalisation des Services de Tiers et des Offres de Données	11
7.3.	Spécificités applicables aux Offres de données	11
7.4.	Spécificités applicables aux Service de Tiers	12
8.	<i>Abonnements et prix pratiqués pour les différents services</i>	12
8.1.	Prise de cours et renouvellement des abonnements	12

CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'UTILISATION

8.2.	Renouvellement de l'abonnement	13
8.3.	Résiliation anticipée de l'abonnement par l'Entité	13
8.4.	Résiliation de l'abonnement par WALLeSmart	13
9.	<i>Propriété intellectuelle - Licences et garanties</i>	13
9.1.	Licence	13
9.2.	Garantie	14
10.	<i>Sort des Données en cas de résiliation du Compte</i>	14
11.	<i>Divers</i>	14
11.1.	Cession.	14
11.2.	Modifications des conditions spécifiques	14
11.3.	Nullité ou non-validité.	15
11.4.	Notifications.	15
12.	<i>Tribunaux compétents et lois applicables</i>	15
13.	<i>Les tribunaux compétents et lois applicables sont définis dans l'article 17 des conditions générales d'utilisation.</i>	15

1. Préambule

La Plateforme de WALLeSmart s'inscrit dans une démarche de simplification et de facilitation de l'usage de Données dans le secteur agricole dans l'esprit des principes repris dans le Code de conduite de l'UE relatif au partage des données agricoles par accord contractuel.

2. Définitions

Les définitions sont disponibles dans les différents Glossaires via le lien [WALLeSmart | WALLeSmart](#).

3. Champ d'application

Sous la dénomination WALLeSmart, la Commission Autonome d'Elevéo ASBL (ci-après, « WALLeSmart » ou « nous ») a créé une plateforme web interopérable, capable de mettre en réseau les données de différents Entités du monde agricole et de favoriser leur valorisation (la « Plateforme »).

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales d'Utilisation (CGU), qui demeurent intégralement applicables, et portent plus spécifiquement sur les Services de Tiers et Offres de données réalisées via la Plateforme I.

Elles s'appliquent aux Prestataires et Fournisseurs de Données qui font usage de la Plateforme pour mettre à disposition des Offres de Données et/ou des Services de Tiers et à leurs Clients.

3

4. Conditions d'accès à la Plateforme, au Service d'intermédiation de données, d'hébergement d'applications et données afférentes

L'accès à la Plateforme requiert la création d'un Compte Utilisateur nécessairement via les services d'authentification CSAM (itsme® ou lecteur de carte d'identité et l'application eID Belgium), conformément aux spécifications et conditions définies dans les CGU. Une série de questions vous permettra de déterminer le type d'Onboarding que vous devez entreprendre.

La possibilité de proposer des Services de Tiers ou Offres de données via la Plateforme est subordonnée :

- A l'accomplissement de la Procédure d'Onboarding correspondant au type de service concerné décrit dans le Document « *Procédure d'Onboarding* »;
- A l'acceptation des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et des présentes Conditions Spécifiques d'Utilisation (CSU);
- La création d'au moins un Compte Utilisateur avec une activité d'Entité et la définition d'un Modérateur.

Les prestations de Services de Tiers et Offres de Données ne sont accessibles qu'aux Utilisateurs de la Plateforme qui ont souscrit un abonnement aux conditions définies dans les CGU et tant que cet abonnement est en cours de validité.

5. Services prestés par WALLeSmart dans le contexte des Services de Tiers et d'Offres de données

5.1. Description générale des Services destinés aux Entités

La Plateforme permet les Services suivant :

- La publication d'offres de Services de Tiers et d'Offres de données, y compris des conditions contractuelles applicables à ces Services et Offres ;
- La mise à disposition du service de Partage de données t qui permet l'exécution en tout ou en partie d'une Transaction ;
- La mise à disposition de jeux de données, directement accessibles sur la Plateforme ;
- La mise à disposition d'un espace de stockage sur la Plateforme pour l'hébergement d'une Application de Service de Tiers selon les spécifications techniques définies, le cas échéant, dans la Procédure d'Onboarding ;
- Une offre de service de développement et d'accompagnement pour les Applications ;
- L'accès à un service de support.

La Plateforme n'est pas un site de commerce électronique et ne contient pas de dispositif permettant :

- La gestion d'un processus contractuel entre les Entités et les Clients ;
- La gestion des paiements afférents aux Services de Tiers et ou aux Offres de données.

5.2. Spécificités de certains Services

5.2.1. Référencement des Offres de Services de Tiers et des Offres de Données

Ce Service consiste en la possibilité d'encoder via l'activité Entité d'un Compte Utilisateur des informations sur les Services de Tiers ou d'Offres de Données selon un format prédéfini mais permettant de référencer :

- Une description de l'Offre de Services de Tiers ou Offres de Données ;
- Des conditions contractuelles applicables ;
- Des données de contact.

Dès activation/validation de la publication, l'offre est accessible à tous les Utilisateurs.

5.2.2. Service d'Hébergement

Ce service a pour objet le stockage d'une Application du Prestataire sur la Plateforme, des éventuelles APIs, des éventuelles base de données de référence et autres fichiers de données.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'UTILISATION

Sauf autres spécifications dans la procédure d'Onboarding, la mise à disposition d'un espace de stockage (la "Solution technique") sur la Plateforme inclut :

- L'hébergement des containers « docker », des bases de données, des éventuelles APIs et des fichiers de données ;
- Les opérations standards de maintenance sur la Solution technique pour assurer le bon fonctionnement, l'intégrité et la sécurité, en ce compris en ce qui concerne les connexions réseau ;
- La souscription, et le cas échéant, le renouvellement des licences et certificats nécessaires au bon fonctionnement de la Solution technique, y compris des accès à distance à cette Solution à partir d'un équipement terminal connecté à internet ;
- La réalisation de backups système et des fichiers permettant une restauration des logiciels et des données même en cas de crash du serveur ou des serveurs dédiés.
- La configuration des backups sur la base de données permettant une restauration des bases de données même en cas de crash du serveur dédié suivant les procédures définies par le service informatique de WALLeSmart dans le cadre de la Directive européenne NIS 2 [\(UE\) 2022/2555](#) transposée en droit national sous la [loi du 26 avril 2024 établissant un cadre pour la cybersécurité des réseaux et des systèmes d'information d'intérêt général pour la sécurité publique](#) (« loi NIS2 »).

Il est référé à l'ensemble de ces prestations sous le terme « Service d'Hébergement » dans la suite des présentes CSU et à l'ensemble des éléments hébergés (fichiers, données, logiciel, ...) sous le terme « Contenu Stocké ».

La Mise à disposition du Service d'Hébergement est matérialisée par :

- La mise en production de l'Application si le déploiement est confié à WALLeSmart;
- le fait pour l'Entité de pouvoir accéder au Contenu Stocké, indépendamment qu'il en fasse ou non effectivement usage.

La Mise à disposition est notifiée à l'Entité par voie de courrier électronique avec communication des informations nécessaires à la connexion, le cas échéant.

La Date de Mise à disposition correspond à la date de cette notification.

L'accès au Service d'Hébergement/l'Application se fait par le biais d'Internet. WALLeSmart ne fournit ni le matériel, ni les outils de communication nécessaires à la connexion à Internet.

L'Entité s'interdit de :

- Utiliser le Service d'Hébergement pour y stocker ou y télécharger du contenu illicite ;
- Utiliser le Service d'Hébergement pour y effectuer des envois massifs d'e-mails illicites (spam) ;

CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'UTILISATION

- De propager des virus informatiques ou autres malwares, ou de porter autrement atteinte à la sécurité et à l'intégrité de la Solution technique.

5.2.3. Niveau de service (SLA)

WALLeSmart s'engage à mettre en œuvre tout ce qui peut raisonnablement l'être pour que les Utilisateurs puissent accéder au Contenu Stocké 24h sur 24 et 7 jours sur 7 dans des conditions optimales (taux de disponibilité garantie de 99,99%), sans préjudice de la possibilité pour WALLeSmart d'interrompre l'accès au Contenu Stocké à des fins de maintenance, de mise à jour ou d'intervention sur son la Plateforme. WALLeSmart avertira l'Entité au moins 48 heures à l'avance des périodes d'interruption prévues.

5.2.4. Crédits de service

En cas de non-respect de ces SLA, WALLeSmart appliquera les Crédits ci-après, sous réserve de l'ouverture d'un ticket incident faite par l'Entité par mail auprès de la Helpline: helpline@wallesmart.be et des cas d'exclusion et d'exonération de responsabilité prévues par les CGU et les présentes CSU :

Service	Crédits
Service	Crédits
Hébergement d'applicatifs	Crédit de 5% du coût mensuel de l'Hébergement d'applicatifs indisponible, par demi (1/2) journée entamée d'indisponibilité au-delà du SLA avec un plafond de 100% du montant mensuel
Hébergement de bases de données	Crédit de 5% du coût mensuel de l'Hébergement de bases de données indisponible, , par demi (1/2) journée entamée d'indisponibilité au-delà du SLA, avec un plafond du montant mensuel
Accès aux API's	Crédit de 5% du coût mensuel d'accès aux API's indisponible, par demi (1/2) journée entamée d'indisponibilité au-delà du SLA, avec un plafond du montant mensuel.

6

5.2.5. Support technique

Un service d'assistance, limité à l'utilisation des Services fournis par WALLeSmart, est à la disposition des Utilisateurs, à l'adresse : helpline@wallesmart.be, et ce pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00.

6. Protection des données – Obligations de WALLeSmart en tant que Sous-traitant

6.1.1. Contexte

Il est convenu que, pour l'application de ce chapitre, la terminologie utilisée est celle du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à l'exception du terme « Responsable de Traitement » défini dans les glossaires des présentes CSU et des CGU.

Sauf instruction spécifique du Responsable de Traitement reçue par écrit par WALLeSmart, le Responsable de Traitement est valablement représenté pour l'application de ce chapitre par tous les Utilisateurs inscrits sur la Plateforme lorsqu'ils agissent en tant qu'affiliés du Responsable de Traitement.

Lorsque nos Services sont utilisés par un Responsable de Traitement, le cas échéant via un Compte Utilisateur, pour réaliser des opérations de traitement sur des données à caractère personnel liées à son activité et que nous sommes amenés à réaliser des opérations techniques dans le cadre de ces traitements, nous intervenons en qualité de sous-traitant au sens du RGPD.

En qualité de sous-traitant, nous nous engageons à n'effectuer des opérations sur ces données que dans le cadre strictement nécessaire à la prestation des Services et les conditions applicables à cette sous-traitance sont définies ci-après, sauf accord exprès défini par ailleurs entre un Responsable de traitement et WALLeSmart.

6.1.2. Objet de la sous-traitance

Les traitements de données concernés relèvent du périmètre suivant :

- Catégories de données : Données telles que définies dans les [glossaires](#), Données d'identification des Utilisateurs bénéficiant des Services de Tiers ou d'Offres de données, métadonnées liées à l'opérationnalisation des Services de Tiers ou du service de Partage de données pour le compte d'un e (Logs, ...).
- Catégories de personnes concernées : Utilisateurs et créateurs de Données.
- Objet, nature et finalité du traitement : Les traitements sont exclusivement liés à l'utilisation des Services par le Responsable de Traitement pour mettre en œuvre les traitements que permettent ces Services. Il s'agit plus spécifiquement des opérations techniques soit spécifiquement sollicitées par un Utilisateur, soit requises pour la prestation du Service (transfert, partage, téléchargement, stockage, suppression de Données).

- Durée des traitements : Durée correspondant à la prestation du ou des Services concernés au bénéfice de l'Utilisateur ou de l'Entité.

6.1.3. Obligations de WALLeSmart en qualité de sous-traitant

(a) Respect des instructions du Responsable de Traitement

WALLeSmart, en tant que sous-traitant, ne traite les données à caractère personnel que sur instruction documentée du Responsable de Traitement, à moins qu'il ne soit tenu d'y procéder en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'État membre auquel il est soumis. Dans ce cas, le sous-traitant informe le Responsable de Traitement de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si la loi le lui interdit pour des motifs importants d'intérêt public. Des instructions peuvent également être données ultérieurement par le Responsable de Traitement pendant toute la durée du traitement des données à caractère personnel. Le Responsable de Traitement s'engage à documenter ses instructions, c'est-à-dire à confirmer par écrit (par e-mail, le cas échéant) les instructions spécifiques qu'il entend donner concernant les opérations de traitement de données.

Il est convenu que WALLeSmart reçoit l'instruction d'effectuer des opérations nécessaires à la prestation des Services.

(b) Assistance au Responsable de Traitement

En qualité de sous-traitant, WALLeSmart fournira au Responsable de Traitement l'assistance qui peut être requise d'un sous-traitant en vertu de l'article 28, §3 du RGPD.

En particulier, WALLeSmart informe sans délai le Responsable de Traitement de toute demande qu'elle a reçue de la part de la personne concernée.

Si ces obligations de collaboration impliquent des prestations ou une participation active du personnel de WALLeSmart, les prestations accomplies donneront lieu à facturation après devis.

(c) Obligations en cas de violations de données

En cas de violation de données à caractère personnel, le sous-traitant coopère avec le Responsable de Traitement et lui prête assistance aux fins de la mise en conformité avec les obligations qui lui incombent en vertu des articles 33 et 34 du RGPD, en tenant compte de la nature du traitement et des informations dont dispose le sous-traitant.

6.1.4. Mesures techniques et organisationnelles

WALLeSmart s'engage à respecter la plus stricte confidentialité concernant les données faisant l'objet d'une opération de traitement par ses soins et veille à ce que son personnel qui a accès aux données s'engage à respecter la confidentialité ou soit soumis à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Par ailleurs, WALLeSmart prend les mesures techniques minimales nécessaires à la sécurisation des services et de la Plateforme, conformément au RGPD, tels qu'accès sécurisés, sauvegardes et plans de reprise, audits réguliers, minimisation, gestion des droits Utilisateurs, information et documentation.

WALLeSmart met à la disposition du Responsable de Traitement toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le Responsable de Traitement ou un autre auditeur que ce dernier a mandaté, et contribuer à ces audits.

En ce qui concerne l'obligation susmentionnée, le sous-traitant informe immédiatement le Responsable de Traitement si, selon lui, une instruction constitue une violation du RGPD ou du droit national relatives à la protection des données applicable.

L'audit/inspection sollicité par Responsable de Traitement est effectué aux frais exclusifs de ce dernier.

6.1.5. Recours à un sous-traitant ultérieur

La Plateforme est hébergée sur le Territoire européen auprès d'un prestataire tiers selon les termes et garanties offerts par cette société. WALLeSmart n'offre pas d'autres garanties ou recours que ceux prévus par ce prestataire.

La liste des sous-traitants que la Plateforme utilise pour des prestations informatiques moyennant des garanties appropriées (RGPD) est disponible sur la Plateforme, sous l'onglet « à propos ».

6.1.6. Transfert international de données

Tout transfert de données vers un pays tiers ou une organisation internationale par le sous-traitant n'est effectué que sur la base d'instructions documentées du Responsable de Traitement ou afin de satisfaire à une exigence spécifique du droit de l'Union ou du droit de l'État membre à laquelle le sous-traitant est soumis et s'effectue conformément au chapitre V du RGPD.

Le Responsable de Traitement convient que lorsque le sous-traitant recrute un sous-traitant ultérieur conformément à la clause 6.1.5 pour mener des profils de traitement spécifiques (pour le compte du Responsable de Traitement) et que ces profils de traitement impliquent un transfert de données à caractère personnel au sens du chapitre V du RGPD, le sous-traitant et le sous-traitant ultérieur peuvent garantir le respect des dispositions du chapitre en utilisant les clauses contractuelles types adoptées par la Commission sur la base de l'article 46, paragraphe 2, du RGPD, pour autant que les conditions d'utilisation de ces clauses contractuelles types soient remplies.

6.1.7. Sort des Données associées à un Compte Utilisateur en cas de résiliation d'un Compte

Tant que le Compte Utilisateur est actif, l'Utilisateur peut télécharger les Données disponibles dans le portail des données mais elles ne sont pas stockées par WALLeSmart. En cas de résiliation du Compte, tous les fichiers éventuellement stockés dans le Compte seront effacés dans un délai d'un (1) mois calendrier. Il appartient à l'Utilisateur de les télécharger sur un support distinct si vous souhaitez en conserver une copie.

Pour ce qui concerne les données qui font partie du Contenu Stocké visé à l'article 5.2.2., en fin de prestations des Services, et ce quelle que soit la cause, WALLeSmart invitera le Responsable du Traitement à lui indiquer au plus tard dans les 30 jours ouvrables s'il souhaite récupérer l'ensemble des informations, documents, fichiers, et données stockées par ou les transférer vers un autre prestataire.

Lorsque la restitution/migration est achevée, WALLeSmart en avertit le Responsable du Traitement par courrier électronique. Ce dernier dispose de 15 jours ouvrables à dater de cette notification pour faire part de ses observations éventuelles concernant la correcte exécution de la restitution/ migration du Contenu Stocké.

En cas de demande de restitution ou de transfert, WALLeSmart établira un devis pour le coût y afférent, coût qui devra être pris en charge par l'Entité.

En l'absence d'observations, passé ce délai, la restitution/migration est réputée avoir été effectuée correctement. Pour être recevables, les observations doivent identifier clairement les anomalies constatées. Après la restitution, WALLeSmart n'a plus aucune obligation de conservation du Contenu Stocké et s'engage à les effacer sans délai.

10

6.2. Obligations et responsabilités des Prestataires et Fournisseurs de données

Les Prestataires et Fournisseurs de données s'engagent à transmettre les informations nécessaires et suffisantes pour la personnalisation de son offre de Service sur WALLeSmart.

Celles-ci sont présentées sur la Plateforme sous un intitulé librement choisi par le Prestataire ou Fournisseur de données.

Si une Offre de Données contient des données à caractère personnel, celles-ci seront masquées pour la présentation de l'offre.

Plus généralement, le Prestataire ou Fournisseur de données se conforme aux obligations qui lui incombent pour proposer et conclure les Contrats envisagés avec d'autres Entités.

Il s'engage à respecter, outre les obligations légales applicables, à tout le moins les principes énoncés dans le Code de conduite de l'UE relatif au partage des données agricoles par accord contractuel, dans la mesure où ceux-ci sont pertinents compte tenu de la nature de l'Offre de Service ou de Données. En particulier, il s'engage à être attentif aux exigences de transparence dans les Contrats proposés via la Plateforme sur les points suivants, s'ils sont pertinents compte tenu de l'offre de Service de Tiers ou l'Offre de Données :

- L'objectif associé à la collecte, au partage et au traitement des Données ;

- Les droits et obligations des parties en ce qui concerne les Données, les règles et les processus de partage des données, leur sécurité et le cadre juridique dans lequel les données sont conservées et quelles sont les sauvegardes prévues pour leur stockage ;
- Le logiciel ou l'Application adéquate utilisant les Données et les informations sur le stockage et l'utilisation de ces Données;
- Les mécanismes de vérification des Données pour leur Créateur ;
- Les mécanismes de transparence qui permettront d'ajouter de nouvelles et/ou de futures utilisations.

6.3. Opérationnalisation des Services de Tiers et des Offres de Données

Les Services de Tiers et Offres de Données sont proposés par les Entités sous leur propre responsabilité, y compris pour la gestion des droits d'accès au Contenu Stocké. WALLeSmart n'offre qu'un cadre technique pour l'opérationnalisation des services mais n'intervient pas dans la gestion opérationnelle de ceux-ci.

6.4. Spécificités applicables aux Offres de données

WALLeSmart donne la possibilité aux Fournisseurs de données de mettre à disposition d'Utilisateur des Données, le cas échéant en faisant usage du service de Partage de données de la Plateforme.

Il appartient aux Fournisseurs de données de définir les modalités de Partage et de les soumettre le cas échéant à des conditions.

Le Partage est paramétré selon les fonctionnalités accessibles sur la Plateforme et implique le remplissage d'un formulaire lors de la création de son jeu de données.

Le Fournisseur de données est seul responsable de la légalité du partage qu'il effectue, et ce tant au regard des droits de propriété intellectuelle, de la législation applicable en matière de données personnelles ou non personnelles.

Le Partage de Données peut être subordonné à l'obtention auprès des Créateurs de données d'un **consentement libre, spécifique, éclairé et univoque** avant toute collecte, traitement ou utilisation de leurs données personnelles. Ce consentement devra être précédé d'une **information claire, compréhensible et accessible**, précisant notamment :

- La nature des données collectées ;
- La finalité précise de leur traitement ;
- La durée de conservation des données ;
- Les destinataires ou catégories de destinataires des données ;
- L'existence éventuelle de transferts de données en dehors de l'Union européenne ;

- Les droits des personnes concernées, notamment le droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la limitation du traitement et à la portabilité.

L'Entité s'engage à ne pas utiliser les données personnelles à des fins autres que celles explicitement mentionnées au moment de la collecte. Dans le cas contraire, une nouvelle demande de consentement relative au nouveau traitement sera demandée.

La preuve du consentement obtenu est conservée via le système des consentements.

6.5. Spécificités applicables aux Service de Tiers

Les Services de Tiers pouvant être proposés par les Prestataires par le biais de la Plateforme sont de plusieurs types :

- Solution de partage de données entre Détenteurs/Créateurs de Données et Clients ;
- Déploiement d'applicatifs développés par des Prestataires sur la Plateforme pour un usage par les Clients ;
- Présentation de Prestations de services (comptabilité, conseil alimentaire, conseil technique, ...).

Le Prestataire est seul et entièrement responsable de la prestation de Services de Tiers qu'il propose et délivre au Client. En aucun cas, WALLeSmart ne pourra être tenue responsable, à quelque titre que ce soit, s'agissant notamment de la présentation du Service de Tiers proposé par le Prestataire, de la contractualisation entre le Prestataire et le Client ou de l'exécution à proprement parlé de la prestation.

Le Client intéressé par un Service de Tiers pourra demander l'accès à ce service via la Plateforme.

Lorsque le Client aura demandé l'accès, le Prestataire pourra ou non le valider.

7. Abonnements et prix pratiqués pour les différents services

7.1. Prise de cours et renouvellement des abonnements

L'accès aux Services pour les Entités est payant et fait l'objet d'un abonnement annuel ainsi que différents frais liés aux services souscrits.

Le prix de l'abonnement est payable à l'avance sur facture adressée par mail à l'Entité.

Le paiement de l'abonnement conditionne la finalisation de la procédure d'Onboarding.

Il prend cours à la date précisée dans la procédure d'Onboarding et, au plus tard le jour où le Service de Tiers ou l'Offre de Données peut techniquement débuter, indépendamment du fait que l'Entité fait ou non immédiatement usage de cette faculté.

7.2. Renouvellement de l'abonnement

Le contrat d'abonnement est automatiquement renouvelé à l'échéance pour une durée identique sauf résiliation demandée par mail à l'adresse : info@wallesmart.be au moins trois (3) mois avant l'échéance de la période en cours.

7.3. Résiliation anticipée de l'abonnement par l'Entité

L'Entité peut résilier un abonnement à tout moment en le notifiant à WALLeSmart par mail à l'adresse : info@wallesmart.be, mais reste tenu d'exécuter ses obligations vis-à-vis des Clients qui n'auraient pas encore été exécutées au moment de suppression de son Compte.

Toute période entamée d'abonnement est intégralement due même si l'Entité entend résilier son abonnement avant son terme.

La résiliation d'un abonnement n'entraîne pas la résiliation du Compte Utilisateur telle que régie par les CGU.

7.4. Résiliation de l'abonnement par WALLeSmart

Sans préjudice d'autres mesures prévues dans les Conditions Générales d'Utilisation, WALLeSmart peut mettre fin à un abonnement et aux Services prestés au bénéfice d'une Entité :

- Immédiatement et à tout moment, sans indemnité ni recours préalable à une juridiction, en cas de manquement grave de l'Entité auquel il n'est pas remédié dans un délai de quinze (15) jours calendrier.
- Immédiatement et à tout moment, en cas de faillite de l'Entité ou de cessation de paiement.
- À tout moment moyennant un préavis de six (6) mois calendrier si WALLeSmart décide de mettre fin aux Services liés à la Plateforme, et ce moyennant remboursement de la partie de l'abonnement au prorata de la période qui aurait dû être couverte par des prestations à dater de l'échéance du préavis.

13

8. Propriété intellectuelle - Licences et garanties

8.1. Licence

La publication, la mise à disposition, le stockage et plus généralement l'utilisation d'éléments protégés par un droit de propriété intellectuelle ("Contenu Protégé"), quel qu'il soit, sur la Plateforme par l'Entité (qu'il s'agisse de textes, logos, marques, images, photographies ou éléments logiciels, bases de données ou de tout autre élément protégé) implique acceptation par ce dernier de concéder gratuitement et de manière non-exclusive à WALLeSmart les droits nécessaires (droits à l'image et de propriété intellectuelle) pour :

- L'exécution du Service, la publication et le stockage de ce Contenu Protégé pour la durée de la prestation de Service ;

- Procéder ou faire procéder à toutes les modifications raisonnables du Contenu Protégé (l'agrandir, la réduire, de changer les couleurs et les contrastes, de découper un élément, traduction...) dans le contexte des utilisations permises.

8.2. Garantie

L'Entité garantit que le Contenu Protégé ne porte pas préjudice aux droits de tiers, par exemple en incluant une marque ou en reproduisant tout ou partie de l'œuvre d'un tiers sans son autorisation.

L'Entité garantit également qu'il dispose des droits pour publier les photographies des créations qu'il met en ligne sur la Plateforme et pour octroyer la licence stipulée au point 8 à WALLeSmart.

L'Entité garantit WALLeSmart contre tout recours qui serait intenté par un titulaire de droits de propriété intellectuelle sur le Contenu Protégé. Il indemniserà WALLeSmart notamment de tous les frais encourus par elle pour la défense de ses intérêts.

9. Sort des Données en cas de résiliation du Compte

En cas de résiliation du Compte, toutes les données (fichiers, textes, données, etc.) stockées dans l'espace de stockage du Compte Entité sur WALLeSmart seront effacées dans un délai de trois (3) mois calendrier. Le Prestataire /Fournisseur ou Détenteur de données s'engage à indiquer dans les cinq (5) jours ouvrables de la suppression de l'accès au Compte s'il souhaite une copie des données moyennant prise en charge du coût des frais d'extraction pour lesquels un devis peut être sollicité. Seules les données nécessaires telles que les données de facturation, les données de connexion et de consentements seront gardées pour la durée légale de recours et au plus pour une durée de dix (10) ans calendrier.

Le coût de cette extraction sera facturé à l'Entité et la facture sera payable dans les quinze (15) jours calendrier à dater de son émission.

10. Divers

10.1. Cession.

Ni les Comptes ni les contrats conclus avec nous ne peuvent être cédés à des tiers sans notre accord préalable et écrit.

10.2. Modifications des conditions Spécifiques

Nous pouvons apporter des modifications des présentes CSU pour des raisons valables, par exemple en cas de changement dans nos Services ou d'évolutions légales ou de la jurisprudence qui nous amèneraient à ajuster nos pratiques. Nous communiquerons les nouvelles conditions d'utilisations trente (30) jours au moins avant leur entrée en vigueur. Il sera alors demandé à l'Utilisateur d'accepter ces nouvelles conditions lors de votre connexion.

10.3. Nullité ou non-validité.

La nullité éventuelle d'une ou plusieurs clauses des présentes CSU n'affecte pas la validité des autres dispositions. Dans la mesure où cette nullité provient d'une limitation, exclusion ou d'une prérogative qui excède ce qui est permis par la loi, la portée de cette limitation, exclusion ou d'une prérogative sera réduite à ce qui est permis par la loi.

10.4. Notifications.

Vous vous engagez à maintenir une adresse électronique de contact fonctionnelle et relevée régulièrement. Nous effectuerons toutes les communications importantes par l'intermédiaire de l'adresse électronique que vous nous avez communiquée.

11. Tribunaux compétents et lois applicables

Les tribunaux compétents et lois applicables sont définis dans les CGU.